

SEANCE DU 08 Juillet 2020

Le **huit juillet deux mille vingt**, à vingt heures trente, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes- sous la présidence de M. Roger SANDRI, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Roger SANDRI, Olivier BOICHON, Aurélien CHAMPROMIS, Sylvie CHAMPROMIS, Bernard DESBENOIT, Philippe MONCORGER, Clément LE PAGE, Jean Michel MOULIN, Delphine FARGE, Marie Claire FOUCHERAU, Dylan JACOPIN, Stéphanie PAWLOWSKI, Sandrine VEROT, Philippe MONCORGER, Dylan JACOPIN.

Absent : Monsieur Thierry GENOUX

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier BOICHON

Aucune observation n'est formulée sur le compte rendu de la réunion précédente. En conséquence, Monsieur le Maire propose de passer à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du Compte Administratif 2019
 - ◆ Commune
 - ◆ Assainissement
- Approbation du Compte de Gestion 2019
 - ◆ Commune
 - ◆ Assainissement
- Vote du Budget primitif 2020
 - ◆ Commune
 - ◆ Assainissement
- Personnel :
 - ◆ Remplacement Mr SOLER, pour un départ en retraite
 - ◆ Recrutement emploi d'été

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DE LA COMMUNE

Sous-préfecture de Roanne

Monsieur le Maire transmet à chaque conseiller municipal les documents relatifs à l'exécution du

Budget 2019 de la Commune. Il comprend : les recettes et dépenses de la section de fonctionnement, les recettes et dépenses de la section d'investissement et le résultat de l'exercice section par section.

Il présente et commente aujourd'hui ces documents puis invite les conseillers municipaux à poser des questions et à émettre des observations. Il se retire ensuite de la salle pour permettre au Conseil Municipal de délibérer.

Le Conseil Municipal élit alors, à l'unanimité, Monsieur Olivier BOICHON, 1^{er} adjoint, pour présider la séance.

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le Budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

➤ **DONNE ACTE** de la présentation faite du Compte administratif qui peut se résumer ainsi :

	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement			
Opérations de l'exercice	321 066.31 €	405 917.70 €	
Résultat de l'exercice			84 851.39 €
Résultat reporté			0.00 €
Résultat de clôture			84 851.39 €
Investissement			
Opérations de l'exercice	175 020.78 €	195 915.53 €	
Solde d'exécution			20 894.75 €
Solde d'exécution reporté			- 4 918.30 €
Restes à réaliser			
Résultat de clôture			15 976.45 €
Résultat global			100 827.84 €

➤ **CONSTATE**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

➤ **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser par le vote à main levée :

- Nombre de votants : 13
- Pour : 10
- Contre : 0
- Abstentions : 3

➤ **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - EAU ET ASSAINISSEMENT

Sous-préfecture de Roanne

Monsieur le Maire transmet à chaque conseiller municipal les documents relatifs à l'exécution du budget 2019 de la Commune. Il comprend : les recettes et dépenses de la section de fonctionnement, les recettes et dépenses de la section d'investissement et le résultat de l'exercice section par section.

Il présente et commente aujourd'hui ces documents puis invite les conseillers municipaux à poser des questions et à émettre des observations. Il se retire ensuite de la salle pour permettre au Conseil Municipal de délibérer.

Le Conseil Municipal élit alors, à l'unanimité, Monsieur Olivier BOICHON, 1^{er} adjoint, pour présider la séance.

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le Budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

➤ **DONNE ACTE** de la présentation faite du Compte administratif qui peut se résumer ainsi :

	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement			
Opérations de l'exercice	22 656.31 €	23 722.40 €	
Résultat de l'exercice			1 066.09 €
Résultat reporté			13 644.09 €
Résultat de clôture			14 710.18 €
Investissement			
Opérations de l'exercice	14 425.03 €	15 008.00 €	
Résultat de l'exercice			582.97 €
Résultat reporté			111 050.89 €
Résultat de clôture			111 633.86 €
Résultat global			126 344.04 €

➤ **CONSTATE**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

➤ **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser à l'unanimité ;

➤ **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 DE LA COMMUNE

Sous-préfecture de Roanne

Le Maire présente au Conseil Municipal le Compte de gestion établi par le Receveur municipal à la clôture de l'exercice 2019.

Le Conseil Municipal,

- après avoir examiné le Compte de gestion de l'exercice 2019 et pris connaissance des pièces de comptabilité tenues à sa disposition par le Receveur,

- après avoir constaté que les résultats de ce compte concordaient avec ceux du Compte Administratif 2019 de Monsieur le Maire,

➤ **APPROUVE** à l'unanimité le Compte de gestion du Receveur Municipal de l'exercice 2019.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 - EAU ET ASSAINISSEMENT

Sous-préfecture de Roanne

Le Maire présente au Conseil Municipal le Compte de gestion du service « Eau et assainissement » établi par le Receveur municipal à la clôture de l'exercice 2019.

Le Conseil Municipal,

- après avoir examiné le Compte de gestion du service « Eau et assainissement » de l'exercice 2019 et pris connaissance des pièces de comptabilité tenues à sa disposition par le Receveur,
- après avoir constaté que les résultats de ce compte concordaient avec ceux du Compte Administratif 2019 de Monsieur le Maire,

➤ **APPROUVE** à l'unanimité le Compte de gestion du service « Eau et assainissement » du Receveur municipal de l'exercice 2019.

Personnel

- Remplacement de Mr SOLER

Monsieur Gérard SOLER, nous annonce son départ en retraite soit le 1^{er} novembre, soit le 1^{er} décembre 2020.

Un recrutement afin de le remplacer est donc lancé. Une annonce a été mise en ligne sur le site du Centre de Gestion de la Loire.

RECRUTEMENT D'UN AGENT OCCASIONNEL

Sous-Préfecture de Roanne

Le Conseil Municipal,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment l'article 3, alinéa 2 ;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter temporairement un personnel pour la période estivale ;

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

➤ **DECIDE** de recruter un agent non titulaire occasionnel, pour une période de 1 mois du 03 août au 28 août 2020 inclus, sur le grade d'adjoint technique territorial, pour une durée hebdomadaire de service de 35 heures et rémunéré sur la base du 1^{er} échelon de l'échelle C1 (IB 350, IM 327) ;

➤ **AUTORISE** Monsieur le Maire a effectué les formalités de recrutement de l'agent et à conclure le contrat d'engagement correspondant ainsi que toute pièce utile relative à ce dossier ;

La séance est levée à 23 h 30.

La prochaine réunion se tiendra le 22 juillet 2020.